

Réservez dès aujourd'hui vos entrées pour les festivals

article
27
la culture,
j'y prends part

DOUR & ESPERANZAH!

Comment faire?

1 Inscrivez-vous auprès de votre travailleur social (TS) pour une ou plusieurs journées du/des festival(s). Si vous inscrivez une personne à votre charge, mentionnez son nom et prénom.

2 Votre réservation sera confirmée par votre travailleur social. Si vous n'avez pas de nouvelles, prenez les devants et contactez-le! Article 27 se réserve le droit de refuser des entrées si le quota a été dépassé*.

3 Passez chercher votre/vos tickets spécifiques (Dour) ou tickets Article 27 (Esperanzah!) auprès de votre travailleur social.

4 Présentez-vous à la billetterie du festival avec : **ticket(s), carte d'identité et montant à payer** pour l'entrée. Si votre inscription n'a pas été confirmée ou s'il vous manque un document, vous ne pourrez pas accéder au festival.

***Les places accessibles aux utilisateurs Article 27 sont limitées, une inscription est un engagement à venir au festival (ces places ne pourront être réattribuées).**



Infos supplémentaires :

ESPERANZAH!

1 ticket Article 27 + 4 €/Jour

Vendredi 3 au dimanche 5 août.

Billetterie accessible le vendredi de 15h à 20h et le samedi et dimanche de 12h à 18h

Camping : Points de vente Esperanzah!
(Esperanzah.be, Sherpa.be, Night&Day Presse et Fnac) 10€ Prévente/15€ sur place

Attention : camping à partir du vendredi

www.esperanzah.be

DOUR

1 ticket spécifique + 15€/jour

Jeudi 12 au dimanche 15 juillet

Camping : Sur place

Attention : camping à partir du jeudi

www.dourfestival.be

Personnes en charge des inscriptions et horaire :

ESPERANZAH!

Inscrivez-vous avant le2012 !

